

## LE PÉRISCOLAIRE

C'est avec grand plaisir que la liste conduite par Christian DEPARIS a accueilli le périscolaire. Mais au fil des réunions, nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait pas de véritable projet. Nous sommes consternés de voir qu'un outil aussi important pour nos familles et surtout nos enfants, est gâché par le manque d'imagination de la majorité municipale. Ce n'est pas de la garderie avec activités récréatives qu'il fallait proposer, mais de véritables activités telles que initiation à l'informatique, module de construction, découverte culturelle notamment la peinture, qui fait vivre le tourisme dans notre canton. La musique aurait pu faire partie de ce projet.



Je souhaite que la commission dont émane cette réalisation reprenne mes idées ou face preuve d'imagination pour donner du contenu à ce moment précieux

pour nos enfants.

**Gwénael BONNEVILLE**  
Conseiller Municipal

## LA CIGALE ET LA FOURMI.

**P**our informer les Champenois, une fois les travaux eaux rue de Sens et route des Poiriers (téfonage intérieur des tuyaux) faits en 2001, il avait été prévu de refaire la route des Poiriers : boucher les trous et faire un coulis sur la chaussée. Ces travaux n'ont toujours pas été faits. La voirie et les trottoirs de l'Etic ont été achevés en 2001. Nous avons budgété des travaux pour l'agrandissement de la Mairie, l'aménagement du marché de détail de la place Paul Jay, avec le plan des travaux tels qu'ils sont en train de se faire. Nous avons budgété d'autres travaux en ville qui sont terminés. Parmi ceux-ci, l'escalier route des Poiriers, la pose d'un panneau bois à la pointe de la route des Acacias et du chemin de Samoïs...

### Les fruits d'un lent redressement budgétaire.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce à la vente du terrain au supermarché. Financièrement, cela a donné une bouffée d'oxygène à la ville. En six années de mandat, nous n'avons pas joué à la cigale, mais avons été fourmi pour remettre la ville sur de bons rails car financièrement, cela s'imposait.

Nous avons préparé pour 2003 et 2004, un contrat triennal de voirie pour faire un aménagement pour l'athlétisme au stade, au vélodrome et un terrain pour l'hiver pour le club des Boules Lyonnaises et surtout pour aménager proprement les trottoirs. Champagne sur Seine était promise à un nouvel essor car les années allaient devenir financièrement meilleures.

### Les Champenois ont bien compris.

Pendant six années, nous avons économisé pour que les travaux qui se réalisent finalement maintenant soit budgétés. Comme vous l'avez montré lors des dernières législatives, la politique menée à Champagne a été marquée par l'absence totale de réaction sérieuse. Au bout d'une seule année de gestion déjà le mécontentement et la déception des Champenoises et des Champenois est flagrante qui ne sont pas dupes et savent bien avec quels moyens les travaux actuels sont réalisés, fruits de la gestion de l'équipe précédente.

**Dominique BESSEMOULIN**  
Conseiller Municipal

### Principales interventions lors du Conseil du 20 juin dernier

#### Compte Administratif :

Les représentants de l'opposition n'ont pas à donner un quitus pour bonne gestion au Maire et à son équipe. En conséquence, il est normal de voter contre, d'autant plus que le budget est loin d'être réalisé. Il reste des sommes importantes à réaliser en investissement. Cela prouve que l'argent ainsi bloqué aurait pu servir à autre chose (aménagement des trottoirs, par exemple) ou que le montant des impôts locaux pour l'année dernière aurait pu être revu à la baisse.

#### Restaurant communal, modifications diverses :

Sans l'intervention de l'opposition, par l'intermédiaire de M. SAVARD, le Maire aurait porté au vote ses propositions de modifications sans que nous ayons pu en discuter. Les votes contre auraient été légion. Dans un élan de bonté (ou d'euphorie ?), il a accepté que l'on examine les détails avant de voter les différents points prévus. Résultats : quatre abstentions sur le changement de procédure. Nous avons pu, par l'intermédiaire de Mme WATY faire allonger la durée de validité des tickets sur une année complète et sur le premier trimestre de l'année suivante. Le Maire a également accordé (verbalement) la possibilité pour un enfant de manger ponctuellement en cas d'imprévu, avant régularisation. En revanche, malgré l'intervention de M. BONNEVILLE sur l'aspect social du coût des carnets de dix repas, aucune modification n'a pu être apportée sur ce point.

#### Création d'une seconde caution pour la location des salles (trois votes contre et quatre abstentions) :

Plutôt que de prévoir une retenue sur la première caution (déjà conséquente), la majorité municipale a décidé de créer une sur-caution, considérant que la première était «pour les éventuelles dégradations matérielles» et que la nouvelle était pour «le nettoyage de la salle». Mme WATY a rappelé les fuites existant dans le pavillon Picasso, salissant le sol, malgré des nettoyages parfois vigoureux. Le Maire a précisé à M. MONS que les associations de Champagne se verront également appliquée cette seconde caution (jusqu'à 188 €!).

#### Motion à propos des couloirs aériens :

L'intérêt général des Champignots n'est pas la préoccupation première de la liste majoritaire. Que des avions passent en plus grand nombre et plus bas qu'avant ne les dérangent pas ! Il y a même l'Adjoint au Maire chargé des Finances qui s'étonne qu'on voie plus d'avions qu'avant. Il affirme clairement qu'il y en a moins et qu'ils volent plus haut. C'est son droit, mais beaucoup ont pu faire le constat inverse. Hélas, puisque la proposition vient de l'opposition, elle est inacceptable ! C'est cela la démocratie pour les élus majoritaires : pour eux l'opposition ne peut pas avoir de bonnes idées, puisqu'ils ont choisi de ne pas les soutenir inconditionnellement.

### Et du Conseil du 30 août

Pour varier les plaisirs, ou plus prosaïquement pour s'assurer de l'absence d'une bonne part de ces opposants, Monsieur le Maire a convoqué le Conseil Municipal lorsque nombre de ces conseillers étaient en vacances. Il s'est ainsi assuré d'une séance presque calme.

Lors d'un débat pour verser 15.000 € de subventions nouvelles, Monsieur BONNEVILLE a tout de même pu faire dire à M. le Maire et à son Adjoint aux finances que pour eux, le Comité des Fêtes est prioritaire devant les écoles.

Les membres de la majorité atteints de la «refusite aiguë» à propos des couloirs aériens ont de nouveau affirmé qu'ils ne voyaient pas Champagne survolée par des avions et qu'ils ne se sentaient pas concernés.

## AVIS DE RECHERCHE

Olivier, 8 ans  
Cherche son chaton  
de 5 mois, **Réglyse**,  
perdue rue de Sens,  
le dimanche 6 octobre 2002

contacter  
**LA PASSERELLE**